



ANNÉE 2024

NOUVEL ARRIVANT

TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DE
VOS DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

Sommaire

1 LES SERVICES OFFERTS :

- 1.1 - LE SICTOM, QUI SOMMES NOUS ? PAGE 1
 - 1.2 - LA COLLECTE DES BACS / POINTS D'APPORT VOLONTAIRE PAGE 2
 - 1.3 - LES DÉCHÈTERIES PAGE 3
 - 1.4 - BIODÉCHETS PAGE 4
 - LE COMPOSTAGE
 - LA COLLECTE DES BIODÉCHETS
-

2 LES CONSIGNES DE TRI PAGE 5 A 6

3 LE SICTOM VOUS ACCOMPAGNE POUR VOS DÉMARCHES



- 3.1 - FORMULAIRES UTILES PAGE 7
- 3.2 - LE BADGE DE DÉCHÈTERIE PAGE 8 A 9

LE SICTOM

1.1

QUI SOMMES-NOUS ?

Le SICTOM de la zone de Dole est un syndicat, auquel adhèrent les collectivités suivantes :

- Le Grand Dole 
- La Communauté de communes Val d'Amour 
- La Communauté de communes Plaine Jurassienne 
- La Communauté de communes Jura Nord 

125 communes adhérentes - 86 989 habitants.

Le SICTOM est lui-même adhérent au SYDOM - pour le traitement des déchets (incinération, tri, enfouissement) et la prévention.

Il a pour compétence la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés :

- déchets résiduels,
- déchets recyclables,
- verre,
- papier
- un réseau de 10 déchèteries.

-Tous les ménages doivent adhérer au Service Public de Gestion des Déchets (SICTOM de la zone de Dole) pour la gestion des déchets

-Vous êtes professionnels et vous souhaitez bénéficier des services de collecte du SICTOM de la zone de Dole? Prenez contact avec nous afin d'évaluer vos besoins !

Les bureaux se situent à Brevans, 22 allée du bois.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Téléphone : 03.84.82.56.19 - Mail : contact@sictomdole.fr

COLLECTE

DES BACS

La collecte se réalise de **5h à 20h**.

Les bacs peuvent être collectés le matin comme l'après-midi, ils doivent être **sortis la veille**.

Rappel consignes de collecte

Je sors mon bac la veille au soir :



- Couvercle fermé
- Au bord du trottoir, poignée côté route
- Collecte décalée d'un jour après un jour férié dans la semaine jusqu'au samedi

Vous trouverez sur notre site internet vos jours de collecte



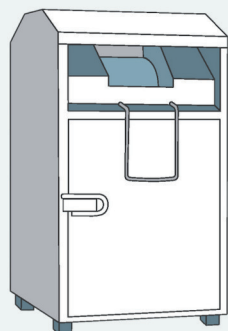
www.sictomdole.fr/collecte

COLLECTE

DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Le SICTOM de la zone de Dole gère la collecte des points d'apport volontaire (ordures ménagères, emballages, verres, papiers).

En partenariat avec Coop'Agir, des bornes d'apport volontaire pour les textiles.



coop(agir)



www.sictomdole.fr/borne-papier-verre-textile

Le territoire du SICTOM de la zone de Dole est desservi par 10 déchèteries.

Déchèteries :

Votre carte de déchèterie vous donne accès à nos 10 déchèteries.

Vous pouvez retrouver tous les horaires des déchèteries sur notre site ainsi que les déchets autorisés ou interdits dans chacune d'elles.



www.sictomdole.fr/decheterie

Avant de vous rendre en déchèterie :

- Je m'assure tout d'abord de détenir un badge de déchèterie.
- Votre objet peut-il être revendu, donné ou encore transformé (meuble, jouet, matériel...) ?
- Préparez et triez vos déchets (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène, enlevez les films plastiques).
- Si vous apportez des objets lourds (frigo, canapé, meubles...) devant être déchargés et vidés à deux, venez accompagné, le ou la gardienne ne pourra pas vous aider.



COMPOSTAGE/ COLLECTE

1/ Pour les habitants disposant d'un jardin

Le SICTOM de la zone de Dole propose aux habitants du territoire la possibilité de se procurer un composteur ou kit compostage à prix réduit (subventionné par le SICTOM).

Se procurer un composteur et à quel prix ?

Le SICTOM de la zone de Dole propose :

- Composteur seul à 15€ 
- Kit de compostage (composteur + bioseau) à 20€ 

Lun. - Ven. : 8h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00

A venir chercher au SICTOM de la zone de Dole **muni de votre carte de déchèterie** (elle vous sera demandée à l'accueil) - 22 allée du bois, 39100 Brevans

2/ Pour les habitants en habitat collectif

Le SICTOM déploie progressivement la collecte des biodéchets. Vous habiter à proximité d'une borne à biodéchets ? Renseignez-vous auprès du SICTOM pour le retrait d'un bioseau et de sacs kraft.

Minimum 1 fois par semaine, je dépose le sac kraft dans une des bornes qui sont accessibles 7j/7, 24h/24. Les bornes sont collectées au moins 1 fois par semaine et lavées systématiquement à chaque collecte.



CONSIGNES

2

DE TRI



Diagram illustrating items accepted for voluntary collection or grey bins. Items shown include cardboard boxes, glassware, food waste, and household waste. A 30L black bag is shown being filled with these items. Below the bag, a grey bin and a recycling bin are shown. A caption at the bottom reads: **Point Apport Volontaire ou Bac gris (en sac de 30L max)**



Diagram illustrating items accepted for voluntary collection or yellow bins. Items shown include plastic bottles, paper bags, and other household waste. A yellow bag is shown being filled with these items. Below the bag, a yellow bin and a recycling bin are shown. A caption at the bottom reads: **Point Apport Volontaire ou Bac jaune (emballages en vrac)**



Diagram illustrating items accepted for glass collection. Items shown include beer bottles, wine bottles, and glass jars. A green bin labeled **VERRE** is shown. Below the bin, a recycling bin and a glass bin are shown. A caption at the bottom reads: **CONTENEUR À VERRE**



Diagram illustrating items accepted for paper collection. Items shown include newspapers, magazines, and paper bags. A blue bin is shown. Below the bin, a recycling bin and a paper bin are shown. A caption at the bottom reads: **CONTENEUR À PAPIERS (en vrac)**

CONSIGNES DE TRI

CONTENEUR À TEXTILE (en sac)

COMPOSTEUR (à défaut : bac gris)

DÉCHÈTERIE



RÉUTILISATION
RÉEMPLOI

RESSOURCERIE

- | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|---------------|-------------|--------------------|-------------------|------------------------|------------------|---------------------|---------------|------------------|-----------------------------|--------|
| | | | | | | | | | | | |
| NON RECYCLABLE | DÉCHETS VERTS | BOIS TRAITÉ | BOIS NON TRAITÉ | MÉTAUX | CARTONS | MOBILIER | PLASTIQUES | POLYSTYRÈNE | PNEUMATIQUES | DEEE | LAMPES |
| | | | | | | | | | | | |
| DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS) | VERRES | PAPIERS | HUILES DE FRITURES | HUILES DE VIDANGE | PILES ET ACCUMULATEURS | CARTOUCHES ENCRE | TEXTILES CHAUSSURES | RADIOGRAPHIES | DÉLAIS / GRAVATS | PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE | |

FORMULAIRES UTILES

3.1

Vous pouvez faire toutes vos demandes depuis notre site en ligne :

www.sictomdole.fr

Les différents formulaires :

- Changement du détenteur du bac : Ce formulaire vous permet de remettre à votre nom les bacs et le badge de déchèterie si vous remplacez un ancien occupant.
- Attribution de bac / badge déchèterie : Ce formulaire vous permet de faire votre demande d'attribution de bac pour une nouvelle habitation ainsi que le badge de déchèterie.
- Changement de bac : Ce formulaire vous permet de demander le changement d'un bac gratuitement s'il est cassé, disparu ou trop grand/trop petit.

ACCUEIL A PROPOS DE NOUS **FORMULAIRES UTILES** DECHETERIE / COLLECTE COMMENT TRIER SES DECHETS
BIODÉCHETS BORNE PAPIER/VERRE/TEXTILE DOCUMENTATIONS RECRUTEMENT CONTACT

ACCUEIL A PROPOS DE NOUS FORMULAIRES UTILES DECHETERIE / COLLECTE COMMENT TRIER SES DECHETS
BIODÉCHETS BORNE PAPIER/VERRE/TEXTILE DOCUMENTATIONS RECRUTEMENT CONTACT

Formulaires utiles

Vous êtes ?

- FORMULAIRES POUR LES PARTICULIERS**
Vous trouverez tous les formulaires dédiés aux particuliers
- FORMULAIRES POUR LES PROFESSIONNELS**
Vous trouverez tous les formulaires dédiés aux professionnels
- FORMULAIRES POUR LES ASSOCIATIONS**
Vous trouverez tous les formulaires dédiés aux associations
- FORMULAIRES POUR LES COMMUNES**
Vous trouverez tous les formulaires dédiés aux communes

ACCUEIL A PROPOS DE NOUS FORMULAIRES UTILES DECHETERIE / COLLECTE COMMENT TRIER SES DECHETS
BIODÉCHETS BORNE PAPIER/VERRE/TEXTILE DOCUMENTATIONS RECRUTEMENT CONTACT

[RETOUR](#)

Formulaires pour Particuliers

Veuillez choisir et remplir le formulaire correspondant à votre demande

- Changement du détenteur du bac**
Vous venez d'emménager ? Remplissez ce formulaire afin de remettre vos bac et badge de déchèterie à votre nom.
- Attribution de bac / badge déchèterie**
Nouvelle habitation ? Veuillez remplir ce formulaire qui vous permettra de demander vos bac et badge de déchèterie.
- Changement de bac**
Votre bac est détérioré, disparu, sans couvercle ou volé ? Veuillez remplir ce formulaire pour faire la demande de changement de bac.



BADGE DÉCHÈTERIE

01 - Je récupère mon badge

A votre arrivée dans le logement, vous devez récupérer le badge de l'ancien occupant. Sinon refaire une demande sur notre site internet (5€ pour un remplacement de badge et reste gratuit pour un nouveau propriétaire).



02 - Le badge est affecté au logement

Chaque badge de déchèterie est affecté à l'adresse du logement. Il doit être transmis, comme vos bacs à votre successeur (acheteur en cas de vente si vous êtes propriétaire ou remplaçant si vous êtes locataire).



03 - A quoi sert le badge ?

Il vous permet d'accéder aux 10 déchèteries du SICTOM de la zone de Dole et d'ouvrir la barrière à votre arrivée en déchèterie.



04 - En déchèterie

Vous disposez de 26 passages en déchèterie par an. Chaque passage supplémentaire à partir du 27ème est facturé 5€.

Merci de bien vouloir respecter le tri préalable, la quantité de déchets déposés et les consignes données par les gardiens de déchèterie (règlement complet des déchèteries et badge disponibles sur notre site internet et affiché dans nos déchèteries).



05 - Badge perdu / volé / cassé ?

Signalez la perte ou le vol de votre badge au SICTOM afin de bloquer la carte pour empêcher son utilisation par un tiers. Complétez le formulaire "Attribution de bac/badge déchèterie" via notre site en envoyant un chèque de 5€ à l'ordre du TRESOR PUBLIC à l'adresse du SICTOM ou venir sur place pour la création de votre nouvelle carte de déchèterie au prix de 5€.

PRENDRE SOIN DE SON BADGE



01 - Ne pas le laisser dans une voiture

Ne laissez pas votre badge dans votre voiture (soleil, canicule, froid). Il risque de se casser ou de gondoler.



02- Ne pas le laisser à proximité d'ondes

Ne laissez pas votre badge à proximité d'ondes (portable, four à micro-ondes), il risque d'être démagnétisé.



03- Ne pas percer le badge

Ne percer pas votre badge. Il risque d'être rendu inutilisable (il est doté d'une puce et d'une bande magnétique qui peuvent être endommagées).

Tout badge délivré dans nos locaux est actif à compter du lendemain pour des raisons techniques.

VOTRE COMPTE ECOCITO

Une fois inscrit dans notre base de données, vous pouvez accéder à vos nombres de passages en déchèterie, sortie de bacs jaune ou gris via ECOCITO en vous connectant ou en créant votre compte depuis notre site internet : www.sictomdole.fr dans le bandeau en bas de la page d'accueil.



CRÉER OU ACCÉDER À VOTRE COMPTE ECOCITO

Pour suivre vos passages en déchèteries, votre production de déchets.

[Cliquez ici](#)



SICTOM
ZONE DE DOLE
LES COULEURS DU TRI

Nous Contacter



www.sictomdole.fr



Du lundi au vendredi :
8h00/12h00 - 13h00/17h00



22 allée du bois, 39100 Brevans



03 84 82 56 19



contact@sictomdole.fr

